

PROCÈS-VERBAL

Du Conseil d'école du Mardi 5 novembre 2019

Heure de début de séance : 18h00

Personnes présentes : M. Viémont, Maire, M. Gaudicheau, Maire-adjoint aux affaires scolaires, Mmes et M. Patrx, Giraudier, Bernadat, Toussaint, Gimenez-Jurek, Foucreau, Chauvelot, Haguenier, Ouvrard, Garonne, Robineau, Crespin, Sibiril, Boufflet, représentant-e-s des parent-e-s d'élèves, Mmes et M. Fabre, Daubé, Noël, Daubanton, Kammes, Divet, Garda, Porhel, Fort, Lenormand, Sanmarti, Courcimeaux, Guérin, Boulo, enseignant-e-s, Mme Aubry, directrice, Mme Porphire, directrice du périscolaire, Mme Coullien, enseignante spécialisée en aide pédagogique

Personnes excusées : Mme M. Pelosse et Gimonnet, IEN, Mme Poupon, enseignante

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité.

Mme Aubry rappelle que malgré les désaccords qui peuvent se présenter lors des conseils d'école, le respect et la courtoisie sont de rigueur.

Résultats des élections

Nombre d'électeurs inscrits : 542 ; nombre de votants : 258 ; bulletins blancs ou nuls : 27, suffrages valablement exprimés : 231 ; taux de participation : 47,6%, hausse de 6 %. Sont élus au quotient électoral : Mmes et M. Patrx, Giraudier, Toussaint Bérengère, Gimenez-Jurek, Foucreau Julien, Joubel, Lalevée, Chauvelot, Haguenier, Ouvrard, Malherbe, Garonne, Robineau, Titulaires, Mmes et M. Foucreau Jessica, Talot, Sellin, Bourdel, Fradet, Touzé, Pichereau, Crespin, Sibiril, Allamélou, Gaillard, Boufflet, Chevolleau, Toussaint Guillaume, suppléant-e-s.

Temps périscolaire

Restauration

Concernant le restaurant scolaire, un menu végétarien va être mis en place. Les premiers menus seront mis en place les 21 novembre et 12 décembre. A terme, un menu par semaine.

TAP

Actuellement, les élèves sont dans la même cour sauf le vendredi. A partir de janvier, les enfants seront à nouveau séparés dans deux cours. Préparation d'un spectacle pour le 5 décembre
Un journal des TAP va être remis en place.

Etudes dirigées

Cette année, les élèves goûtent de 16h à 16h15 sous la surveillance d'un animateur. L'étude dure une heure pleine de 16h15 à 17h15.

Vie scolaire

RASED : Il est composé d'une psychologue scolaire, Béatrice Gasnier et de l'enseignante maître E à dominante pédagogique, Agnès Coullien.

Mme Coullien intervient sur sollicitation de l'enseignant avec l'accord des parents. Elle s'occupe des difficultés d'apprentissage importantes.

Les parents peuvent contacter directement Mme Gasnier pour des conseils ou pour demander que leur enfant soit rencontré.

Les coordonnées des membres du RASED sont sur le tableau d'affichage de l'école.

Les prises en charge ont lieu sur le temps scolaire (les horaires sont décidés avec l'enseignant pour que cela soit placé au mieux dans la journée de l'enfant).

Leurs secteurs d'interventions étant étendus, elles font au mieux pour répondre aux demandes.

Organisation pédagogique : équipe et répartitions

Mme Fabre et M. Boissay (vendredi) : 26 CP

Mme Noël : 24 CP

Mme Porhel : 25 CP

Mme Divet : 10 CP/ 14 CE1

Mme Daubé : 26 CE1

Mme Daubanton : 8 CE1/17 CE2

Mme Garda : 24 CE2

Mme Sanmarti : 19 CE2/ 6 CM1

Mme Fort : 26 CM1

Mme Poupon : 25 CM1

Mme Boulo et Courcimeaux (vendredi) : 13 CM1/12 CM2

Mme Lenormand : 25 CM2

Mme Guérin : 26 CM2

Mme Kammès : Ulis (12 élèves inclus dans les classes)

Mme Aubry : directrice

Effectif et répartition : 85 CP, 48 CE1, 60 CE2, 70 CM1, 63 CM2, les élèves d'ULIS sont désormais comptabilisés dans les classes, mais 12 élèves affectés au regroupement, soit 326 élèves répartis sur 13 classes. Moyenne à 25.

4 Accompagnants d'élèves en situation de handicap : Mme Avez, AESH-collective pour l'ULIS, Mmes Bernard, Nivard, AVS mutualisées et Mme Gomes, AVS-individuelle qui encadre un enfant. Pour les élèves en situation de handicap, toutes les quotités d'accompagnement sont respectées.

Malgré notre demande, pas de service civique cette année ce qui alourdit le fonctionnement de l'école et la charge de travail de la directrice.

Inclusion scolaire :

- Le dispositif Ulis comprend 12 élèves en situation de handicap. Ils sont inclus dans une classe de référence (âge -1) pour les apprentissages qu'ils sont capables de suivre : 1 en CE1, 2 en CE2, 5 en CM1, 4 en CM2. Au sein du regroupement, ils travaillent en petits groupes avec l'enseignante-coordonnatrice et une AESH collective.
- Inclusion : des élèves reconnus porteurs de handicap par la MDPH suivent un parcours scolaire avec un programme personnalisé de scolarisation (PPS) au sein des classes ordinaires : 1 en CP, 1 en CE1, 2 en CE2, 1 en CM1, 2 en CM2. Un élève est en attente du traitement de son dossier par la MDPH. Tous ces élèves ont des adaptations pédagogiques leur permettant de progresser selon leurs capacités. Ils n'ont pas forcément d'AESH.

Projets pédagogiques et éducatifs.

Les sorties scolaires répondent à des projets mis en place par les enseignants.

Sorties scolaires prévues, Financement prévisionnel :

Sorties scolaires 2019/20

320 élèves			financement						
projet	Nb d'élèves	coût	dotation 12€/élève	subventions 13%	AAPEEM	autre sub	coopératives	familles	total
Ecole et cinéma	327	2 450,00		320			2130		2450
Beaux-arts	150	1 200,00		150			1050		1200
GRAND THEATRE	50	410		50			360		410
Terra botanica	100	2140	885	270	200		785		2140
Chaumont	50	1 300	590	170	200		340		1 300
JMF	26	290		40			250		290
Arville	75	2 625	885	340	200		1200		2625
Chambord	51	1 300	590	170	200		340		1300
Collège	75	400					400		400
Futuroscope	75	1 600	885	210	200		305		1600
Maillé	75	1050		130			920		1050
Danse	75	800		100			700		800
TOTAUX		15 565,00	3835	1950	1000		8780		15565
			5785						

Les CP se rendront à Terra Botanica.

Les CM1 de Mme Fort, les 6 CM1 de Mme Sanmarti et les CM1 de Mme Poupon se rendront au Grand théâtre pour assister à un opéra.

Les classes de Mmes Daubé et Divet iront à Chaumont lors du festival des jardins et se rendront une journée à Tours avec au programme une visite guidée des Beaux-arts, une visite du CCCOD (centre de création contemporaine Olivier Debré) et une visite du Museum d'histoire naturelle.

Une classe ira voir le spectacle Aquareve dans le cadre des Jeunesses musicales de France (classe à définir).

Les classes de CE1-CE2, CE2 et CE2-CM1 se rendront à la Commanderie d'Arville (visite et atelier).

Les CM1 iront à Chambord.

Une journée au Futuroscope aura lieu pour les CM2.

Les CM2 iront aussi à Maillé dans le cadre du programme d'histoire.

Les CM2 et la classe de CM1-CM2 participent à un projet danse. Une chorégraphe du CCNT (Centre Chorégraphique National de Tours) est présente à l'école sur 4 séances d'une heure pour chacune des classes. Un spectacle créé par Thomas Lebrun sera aussi vu au CCNT. Ce thème-là restera exploité jusqu'à la fin de l'année par les enseignantes.

12 euros par élève de dotation sont versés par la municipalité à la coopérative et environ 13% de chaque projet pour l'année passée.

La coopérative scolaire, les différentes ventes et l'AAPEEM permettent également de financer les sorties.

Projets prévus pour cette année nécessitant un financement :

- ✓ Ecole et cinéma pour toutes les classes, 3 films dans l'année ;
 Programmation de l'année :
 1^{er} trimestre : CP, CE1, CE2 : Le chien jaune de Mongolie et CM1 CM2 : la tortue rouge ;
 2^{ème} trimestre : La Belle et la Bête ;
 3^{ème} trimestre : CP-CE1-CE2 : Ponyo sur la falaise et CM1-CM2 : Jacquot de Nantes.
- ✓ Beaux-arts ou spectacle vivant pour toutes les classes ;
- ✓ Sortie au CCCOD ;
- ✓ Museum d'histoire naturelle.

D'autres projets ne demandant pas de financement sont prévus :

- ✓ Basket Ecole pour les classes de CM1, CM2 : comme l'année passée, un intervenant extérieur sera présent sur les séances 1, 3, 5. Les séances 2, 4, et 6 se feront avec les enseignants. A la fin de la période, les enfants participeront à un entraînement avec l'UTBM avec séance de dédicaces. Possibilité offerte aux élèves d'assister à un match de l'UTBM avec leur famille en décembre ;
- ✓ Handball pour les classes de CM1, CM2 en janvier février ;
- ✓ Permis internet, avec la gendarmerie ;
- ✓ Permis piétons CE2 ;
- ✓ Course longue : mercredi 20 mai ;
- ✓ CFMI, centre de formation musicale des intervenants : plusieurs classes bénéficient de l'intervention d'une élève en formation. Mme Jodie Skrzyniarsz intervient sur les classes de Mmes Porhel, Daubé, Fort, Sanmarti, Guérin ;
- ✓ Projet sécurité routière à vélo : en mars-avril, en lien avec la MAIF qui prête les feux et les panneaux de signalisation ;
- ✓ Accueil de l'auteur Olivier Suptot au mois de novembre par les classes Mmes Fort et Lenormand (en lien avec la bibliothèque).

Règlement intérieur

Modifications proposées : allègement de certaines tournures, mais surtout être conforme à ce qui peut se pratiquer au sein de l'école et répondre aux problématiques rencontrées.

Autre modification demandée : DROITS, Les petits jeux personnels sont apportés aux risques et périls de leur propriétaire. **De même pour les téléphones portables et bijoux, dont les enseignants ne peuvent assurer la garde.**

Vote du règlement intérieur : Adopté à l'unanimité.

Remarque : les téléphones utilisés dans l'école seront confisqués et confiés à la directrice.

Coopérative scolaire

OCCE compte-rendu financier. Coopérative d'école : 11 588€. De nombreuses actions ont été menées et ont permis de récolter des fonds. Les comptes ont été vérifiés par des parents élus que nous remercions, puis par l'OCCE.

Remarque : Il n'y aura pas de vente de chocolats cette année.

Politique numérique

L'investissement en tableau numérique va être poursuivi (deux ou trois). Le budget sera voté en décembre.

L'Education Nationale n'assure plus l'entretien informatique. La Mairie a donc mis en place un contrat de maintenance en cette rentrée.

Natation scolaire

Trois classes sont concernées : CM1-CM2 de Mme Boulo et les deux classes de CM2 de Mmes Lenormand et Guérin. Il est nécessaire de valider rapidement les créneaux réservés par la piscine de Château-Renault.

Hygiène et sécurité

- ✓ Un exercice incendie s'est déroulé le 19 septembre. Il a fallu 2 min 00 pour évacuer et vérifier d'après les cahiers d'appel. 325 élèves et 16 adultes présents.
- ✓ Un exercice PPMS s'est déroulé le 15 octobre. Des parents d'élèves sont venus observer. Certaines classes se sont mises en place trop tôt. Les enfants n'ont pas été choqués.

Scénario choisi : Il fallait se cacher de la sorcière. Le scénario était choisi pour ne pas trop perturber les élèves.

Les enseignantes étaient en hyper vigilance. Une enseignante a entendu un boum et a déclenché l'alerte. Elle a été passée dans quasiment toutes les classes. Les buzzers fournis ne s'entendent pas d'une classe à l'autre. Les enseignantes se sont contactées par téléphone (qu'elles n'ont pas à proximité lors d'une journée normale). L'exercice a permis d'observer que l'on sait bien se barricader en cas d'alarme. Il reste à travailler le moyen de se contacter quand nous ne sommes pas en situation de vigilance.

- ✓ Une demande est toujours faite (et en attente) pour installer des casiers sous le préau de l'école primaire pour mettre les manteaux.

Relation école famille

Les réunions de rentrée ont été faites pour chaque classe au mois de septembre.

Au mois de janvier, la remise des résultats aux évaluations nationales des CP-CE1 sera faite ainsi que la remise des livrets scolaires uniques.

Les portes ouvertes pour les parents des futurs CP sont reconduites. La date n'est pas encore connue.

Une réponse est attendue pour savoir si la nouvelle principale du collège Montaigne pourra se déplacer pour que la réunion d'informations puisse avoir lieu au sein de l'école.

Questions des parents

1/ Certaines décisions, comme le remplacement des absences du corps enseignant, ne dépendent pas de Mme Aubry et des enseignants, or les parents d'élèves ne rencontrent que ceux-ci. Comment faire remonter les remarques, questions ou demandes des parents à l'académie ?

Mme Aubry remercie les parents de leur bienveillance lors des absences rencontrées et M. Viémont qui est intervenu et a permis le remplacement de Mme Fabre.

L'Inspection de Tours Nord-Sud gère au mieux les remplacements avec les moyens qui lui sont donnés. Les moyens sont décidés au niveau de l'Inspection Académique et du Rectorat.

2/ Les toilettes sont-elles fermées à certaines heures de la journée ? Difficultés rencontrées par certains élèves ? Est-il possible de refaire un essai d'ouverture totale pendant les récréations ?

Sur le temps du midi, les toilettes restent ouvertes sauf ponctuellement en cas de problèmes.

Au cycle 2, les élèves sont accompagnés aux toilettes dès le début de la récréation. Au bout de 5 minutes, les toilettes sont fermées pour éviter les jeux ou problèmes. En cas de demandes suivantes, les élèves sont envoyés aux toilettes à proximité de la salle des maitres. On n'interdit pas aux élèves de s'y rendre.

Au cycle 3, les toilettes ne sont pas fermées sauf en cas de problème lors des récréations. A chaque récréation, on demande aux élèves d'aller aux toilettes dès le début. Lorsque les élèves demandent alors que les toilettes sont fermées, les enseignants les laissent y aller.

3/ Les parents des élèves de CM2 se demandent si les enfants partiront en voyage scolaire cette année car jusqu'à présent ils ne sont jamais partis.

Est-il possible d'envisager un voyage scolaire pour les enfants une fois sur toute leur scolarité en élémentaire ?

C'est un projet d'enseignant très long à organiser qui se fait de façon bénévole par les enseignants. Il n'est pas possible de contraindre les enseignants à réaliser un projet et il n'est pas possible de se mobiliser chaque année sur un projet. Pour cette année aucun voyage avec nuitée n'est prévu en CM2.

4/ Suite à une erreur d'orientation de 2 élèves à la fin de l'école malgré un mot laissé dans le cahier des enfants, certains parents se demandent si les mots laissés dans les cahiers sont bien lus tous les jours ?

N'est-il pas possible de centraliser tous les plannings (bus, garderie...), qu'ils soient gérés par un seul organisme par exemple l'alsh ?

Les enseignants demandent le matin si les élèves ont des mots et les prennent en compte dans ce cas-là dès l'accueil. Il n'est par contre pas possible pour les enseignants de vérifier les cahiers de chaque élève chaque matin.

Il est aussi toujours possible de prévenir la directrice au portail le matin ou de laisser un e-mail qui sera lu dans la journée. De même, bien dire aux enfants quand un mot est mis dans le cahier et lui dire s'il prend le bus ou non.

La priorité de la collectivité est la sécurité avant tout.

Mettre en place une centralisation engendrerait des erreurs.

Il n'y a pas de possibilité d'avoir une liste stable actuellement.

Il est important de savoir que les agents de la collectivité possèdent un portable et que si un enfant reste encore avec les agents au terme de la tournée du bus, les familles sont contactées.

5/ L'année dernière les CP sont allés à l'escalade, est-ce que ce sera le cas cette année ?

Il n'y a pas de projet escalade prévu par les enseignantes.

6/ Existe-t-il un projet ou une action spécifique dans l'école pour parler de l'égalité entre les filles et les garçons (prévention des gestes déplacés, insultes sexistes...) et également pour encourager la mixité des activités périscolaires (éviter que les filles fassent des activités manuelles pendant que les garçons font du sport par exemple) ?

Est-il possible d'intégrer cet axe au projet d'école puisqu'il rejoint les missions principales de l'éducation nationale : lire, écrire, compter, respecter autrui ? Réflexion globale sur les stéréotypes de genre : danse, rugby en EPS, parité des délégués.

Par exemple en participant à l'un des concours organisés par l'éducation nationale du type les Olympes de la Parole (scénettes sur le thème de l'égalité imaginées par les élèves et un enseignant puis jouées avec un prix à la clé) ?

Un travail sur le respect est mené au quotidien que l'on soit fille ou garçon. Les directives ministérielles vont dans ce sens. Au sein de l'école la question de l'égalité fille-garçon est quand même traitée : en EPS, on propose de la danse, du rugby afin que les élèves explorent des domaines qui auparavant étaient réservés à seulement certains sexes. Une réflexion est faite sur l'aménagement de la cour contre la domination de l'espace par les garçons, limitation des espaces de football. Pour les déléguées de classe, la parité est assurée.

Des formations étaient auparavant proposées sur le thème égalité fille-garçon aux enseignants ce qui n'est plus le cas.

Mme Aubry va avoir une formation académique courant novembre où cette thématique sera abordée.

Le sujet des Olympes de la parole de 2019-2020 est considéré comme non adapté pour les élèves d'élémentaires, thème de l'année : la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne.

Sur le temps périscolaire, en extérieur, une vigilance est faite pour que les garçons partagent les lieux de jeux collectifs.

Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le samedi 20 juin en reprenant les mêmes dispositions que l'an dernier.

Jeudi 12 mars : prochain conseil d'école

Mardi 16 juin : dernier conseil de l'année

Séance levée : 19h45

Secrétaire de séance : Marianne KAMMES

La présidente, Mme Aubry

Pièces complémentaires : règlement intérieur